



# LE SERMAGEOIS

n° 133



Tél 03.86.84.24.21  
sermages58@orange.fr

Imprimé sur papier recyclé

Bulletin d'informations municipales  
Juillet 2022

## Sommaire

- Mot du maire
- Vie municipale
- Résultats élections
- CCBLM
- Parc Naturel Régional du Morvan
- Info numérique
- Solidarité
- Tour Nivernais Morvan
- A Notre Dame de La Salette
- Vie communale
- Fleurissement
- Avis à la population
- Comité des Fêtes
- Ronde des Arts du Morvan
- Agenda des manifestations
- Annonces
- Pour se distraire



### *Le CCAS de Sermages* **A votre service !**

*Le Centre Communal d'Action Sociale de Sermages se met à votre disposition. Il propose divers services et peut s'adapter en fonction des demandes*

*Les tarifs sont les suivants : Jardinage :*

- sans matériel : 15€/heure
  - avec matériel : 19€/heure
  - avec gros matériel (tracteur) : 60€/heure
- Informations et inscriptions en mairie.*

#### **Location de la salle socioculturelle de SERMAGES**

Pour toute réservation ou information, contactez la mairie au 03.86.84.24.21

	1 demi-journée (6 heures)	1 journée (Du lundi au vendredi de 8h à 22h)	2 journées consécutives
Habitants de la commune	100 €	150 €	230 €
Habitants hors commune	100 €	200 €	300 €
Forfait cuisine	20 €	30 €	50 €
Chauffage	20 €	30 €	50 €

#### **Déchetterie**

(03.86.30.77.66 et 03.86.30.60.38)



Du Lundi au Vendredi : 7h30/11h45

Le Samedi 9h/12h

Horaires soumis à modifications, se renseigner avant de se rendre sur place.

Gratuit pour les particuliers avec un véhicule léger.

Payant pour les véhicules plus importants et les professionnels, par redevance selon le type de véhicule :

Remorque/utilitaire : 5 €, fourgon : 9 €, camion 13 €.

### *Bibliothèque de Sermages*

*Tous les vendredis de juillet et août*

*De 17h à 18h*

*Fermée le 26 août*



*Tous les vendredis de septembre*

*De 17h30 à 18h30*

*Dans les locaux*

*De l'ancienne école*



#### **Pharmacies de garde :**

Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche de chez vous, composez le 3237, puis tapez votre demande, votre code postal. Vous serez alors mis en relation directement avec la pharmacie de garde.



#### **Garde des médecins**

*Pour connaître les médecins de garde, composez le 15*

Dr DOMART ☎ 03.86.84.27.04

Dr LAMBOURG ☎ 03.86.84.22.61

Dr LENOIR ☎ 03.86.30.73.08

## PERMANENCES

Lundi de 13h30 à 18h00

Mercredi de 8h à 12h

Vendredi de 8h à 12h

Samedi de 11h à 12h

avec Mme le Maire

ou ses adjoints



## LE MOT DU MAIRE

C'est avec beaucoup de joie que nous accueillons Jean PARENT chemin de la planche aux dames. De nombreux travaux sont prévus dans sa future résidence principale. Ceux de l'extérieur sont déjà bien entamés. Nous souhaitons beaucoup de courage à Jean et à ses proches dans la restauration de sa maison.

Sylvie BOUCHER et ses filles, ainsi que Lore ASTIER ont désormais leur "chez elles" route de Riolon et route de Moulins-Engilbert.  
Bienvenue à elles !

C'est avec joie, aussi, que nous accueillons, Roxane SENCIER, Rémy Du PELOUX et Roy Du PELOUX, magnifique petit poupon. Roy va apporter beaucoup de bonheur à sa grand-mère du chemin de la carrière au Bois de Chaume.

De nouveaux habitants se sont installés à Sermages, sans que nous ne nous soyons encore rencontrés. Nous les invitons à venir nous voir à la permanence du samedi à onze heures pour faire connaissance et leur souhaiter la bienvenue, en bonne et due forme. Vivement que le projet de création de la "brigade des riverains", initié par la communauté de communes voit le jour. Il sera ainsi plus aisé pour nous de connaître tous nos nouveaux habitants et de leur souhaiter la bienvenue.

Ce n'est pourtant qu'un au revoir, mais c'est avec tristesse que nous avons appris le départ de Sermages, pour le sud de la France, de Françoise BONNET, l'une de nos "sisters-bibliothèque" et de son mari Daniel. Merci, une nouvelle fois, à Françoise pour la tenue des permanences de la bibliothèque et pour la confection de tous ses gâteaux qui ont ravus nos fidèles lecteurs.

Quand ce n'est pas le COVID, c'est la météo qui est venue contrecarrer la brocante du CCAS. Merci aux participants, aux bénévoles et aux convives qui nous ont permis de "sauver les meubles" !

Eux ne craignent ni la météo, ni aucun défi. Un immense merci à nos "bénévoles-bricolous" du mercredi qui ont réalisé, avec les moyens du bord, de magnifiques décorations en s'inspirant du thème du comice 2022. Celles-ci ont été installées le long de la départementale. Quatre bouts de plaques de bois, de la peinture, des pinceaux et beaucoup de savoir-faire et voilà que naissent des palmiers, des perroquets et des papillons multicolores ! Félicitations pour toute cette ingéniosité et toute cette patience !

Le comice est également l'occasion de révéler toute la débrouillardise des membres du comité pour l'élaboration du char de la commune. De l'avis de tous, heureusement que les milliers de fleurs avaient été façonnées il y a deux ans. Stockées à l'abri de la lumière, elles peuvent désormais, être disposées harmonieusement sur la carcasse du char. C'est un énorme travail, là aussi de patience et d'habileté. Félicitations à tous les participants.

Les membres de l'association "A notre Dame de la Salette" ne sont pas en reste, avec l'ouverture au public de l'église pendant les journées du patrimoine et l'organisation du repas champêtre du vendredi 29 juillet qui aura lieu sur la terrasse de la salle socioculturelle après le concert à l'église du Duo FANTASIA, dans le cadre de la Ronde des Arts. A cette occasion, nous vous invitons à venir déguster ce dîner dont les bénéfices seront intégralement reversés à l'association.

Encouragé par tous les compliments reçus de vous tous, Jean-Pierre CORDIER ne s'arrête plus dans la restauration du petit patrimoine sermageois. Vous avez tous remarqué la réfection du puits des "quatre routes" et celle de la croix de ce même carrefour. Félicitations de la part de tous pour tout ce travail de précision ! Merci également pour le suivi du chantier de la bibliothèque qui vient de débiter.

La récolte des petits fruits et des courgettes bat son plein au jardin communal. Les ingrédients des confitures et soupes sont congelés au fur et à mesure pour le Téléthon. Merci à toutes les petites mains délicates, pour ça, aussi, il faut de la patience ! Merci pour tous vos dons de pots de confiture.

Nous vous attendons nombreux pour visiter l'exposition de Xavier BESSON, invité d'honneur de la ronde des arts à la salle socioculturelle à partir du lundi 25 juillet et jusqu'au dimanche 31 juillet. Nombreux au dîner organisé par l'association "A Notre Dame de la Salette" le vendredi 29 juillet, et nombreux à applaudir le char de la commune au comice du monde rural le dimanche 7 août.

BEL ÉTÉ A TOUTES ET A TOUS !

# VIE MUNICIPALE

Compte Rendu Conseil Municipal du 13 Avril 2022

Date de Convocation : 8 Avril 2022

Présents : Dominique STRIESKA, Alain COLLIN, Jean-Pierre CORDIER, Fanny COURTHAUDON, Lydie KLEIN, Olivier BICHON, Régis GRANDJEAN, Annick NOVAK.

Excusée : Lisa ADAMKIEWICZ procuration à Lydie KLEIN, Emmanuel GRIMOND.

Absent : Jean-Noël BERNARD.

Secrétaire de séance : Fanny COURTHAUDON.

Approbation du procès-verbal de la séance précédente : il convient d'ajouter que les travaux de la bibliothèque ne se résument pas à la peinture uniquement, mais comprennent la pose de cloisons et de faux plafonds, dans le lot du peintre.

\* Approbation du Compte de Gestion 2021

Les résultats du compte administratif suivants ont été approuvés, ils sont identiques au compte de gestion soit :

Excédent de Fonctionnement.....	168 666.30 €
Report du Déficit Investissement.....	41 722.24 €
Report 002.....	126 944.06 €

Le compte de gestion est approuvé à l'unanimité.

\* Budget Primitif 2022 :

Il est présenté par Madame Dominique STRIESKA comme suit :

Section de Fonctionnement équilibrée en dépenses et recettes du montant suivant : 355 938.12 €

Section d'Investissement présentée ainsi :

Dépenses : .....	124 151.00 €
Restes à Réaliser : .....	15 485.26 €
001 Solde .....	48 457.70 €
TOTAL.....	188 093.96 €
Recettes : .....	238 237.08 €
Restes à Réaliser.....	22 220.72 €
TOTAL.....	260 457.80 €

Il est adopté à l'unanimité.

\* **Vote des Taux :**

Au vu du budget présenté le conseil municipal décide de maintenir les taux de l'année précédente. Les taux appliqués sont donc les suivants :

- Taxe foncière (bâti)..... 38.46 %
- Taxe foncière (non bâti) ..... 33.00 %

## VIE MUNICIPALE

- RPIC Moulins-Engilbert :

Madame STRIESKA présente le projet de convention proposé par la Commune de MOULINS-ENGLBERT, un large débat s'installe. Le conseil municipal souhaite avoir des précisions sur cette proposition et connaître les engagements de la commune à long terme. Après avoir reçu des réponses à ces questionnements elle sera revue lors d'un prochain conseil municipal.

\* Questions diverses :

- Passage d'une course cycliste LA LOOK qui traversera la commune le 22 mai prochain, les organisateurs sont à la recherche de signaleurs, un mail sera diffusé afin de savoir s'il y a des volontaires.

- Une marche des courts métrages et des rencontres

L'association SCENI QUA NON organisera une marche entre Arleuf et Bibracte avec des demandeurs d'asile. Celle-ci propose une étape dans la commune où les villageois accueillent et reçoivent les marcheurs. Une projection de courts métrages sera présentée, puis un dîner peut être préparé en commun. Ensuite il conviendrait d'héberger ces marcheurs, un groupe de 14 personnes. Après discussion, l'accueil et le dîner peuvent être envisagés mais l'hébergement n'est pas envisageable, la commune ne possédant pas de local aménagé.

- « Petits villages du futur »

Madame STRIESKA a fait part d'une proposition issue du Pays Nivernais Morvan, dans le cadre du projet de territoire. L'idée est d'associer convivialité et accès aux services. Il s'agit d'organiser 4 soirées festives dans l'été. Compte tenu des animations prévues dans l'été, Ronde des Arts, Comice, la commune ne se portera pas volontaire.

- Alain COLLIN a participé au conseil d'école et a donné un compte rendu de cette séance.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21 heures 40.



# VIE MUNICIPALE

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL du 30 Juin 2022

Date de Convocation : 13 Juin 2022

PRESENTS : Dominique STRIESKA, Alain COLLIN, Jean-Pierre CORDIER, Lisa ADAMKIEWICZ, Fanny COURTHAUDON, Lydie KLEIN, Olivier BICHON, Régis GRANDJEAN, Jean-Noël BERNARD, Annick NOWAK, Emmanuel GRIMOND.

Secrétaire de séance : Fanny COURTHAUDON

Approbation du procès-verbal de la séance précédente, le sigle € a été rajouté après les chiffres du compte administratif.

Dans l'ordre du jour, il s'agit de l'affectation de la Dotation Cantonale d'Equipeement et non de la DETR (comme indiqué).

**\* Réforme des règles de publicité des actes des collectivités territoriales :**

Madame le Maire a présenté le décret 2021-1311 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur des actes. Cette réforme est applicable dès le 1er juillet prochain (à l'exception des modifications apportées au code de l'urbanisme qui entrent en vigueur le 1er janvier 2023). Il convient de délibérer sur le choix de l'option possible : soit l'affichage, soit la publication sur papier, soit la publication électronique. Le conseil municipal s'est prononcé pour la publication papier.

D'autre part, suite à la dématérialisation des dossiers d'urbanisme, il convient de nommer un Délégué à la Protection des Données. Le SIEEEN propose une prestation pour l'accompagnement à la protection des données à caractère personnel. Le coût de la prestation s'élève à 475.00 € la première année, et de 350.00 € la 2<sup>ème</sup> année. Le conseil municipal autorise le Maire à signer la convention pour cette prestation.

**\* Redevance Occupation du Domaine Public :**

Madame le Maire a présenté les tarifs applicables pour 2022, soit :

Enedis 2021 : 221.00 € pour les communes de moins de 2 000 habitants

Orange : Souterrain 42.64 € par km de réseau

Aérien 56.85 € par km de réseau

Au sol 28.43 € par m<sup>2</sup>

Pour le réseau fibre optique les montants de référence sont ceux des réseaux ORANGE soit 42.64 € par km de réseau souterrain.

**\* DCE 2022 :**

Le conseil municipal a décidé d'affecter cette dotation aux travaux de la bibliothèque et de demander le versement des 2 années 2022 et 2023, sur ce dossier.

**\* Regroupement Pédagogique Intercommunal Concentré de MOULINS ENGILBERT :**

Madame STRIESKA a fait part de la réponse de la Mairie de MOULINS ENGILBERT sur les questions relatives aux travaux d'investissement. Le conseil municipal a autorisé le Maire à signer la convention.

**- Questions diverses :**

\* Lisa ADAMKIEWICZ a assisté au conseil d'école à MOULINS ENGILBERT et a donné des informations, les effectifs sont stables. Elle fait part du désengagement des familles à l'école (absences d'élèves, pas de présence des parents au conseil d'école).

\* Rénovation kitchenette : Jean-Pierre CORDIER a présenté un plan d'aménagement. L'entreprise EVRARD vient juste de débiter les travaux.

\* Alain COLLIN a assisté à l'assemblée générale du Centre Social et en a donné un compte rendu.

\* Emmanuel GRIMOND a demandé s'il serait envisageable d'éclairer l'aire de jeux. Jean-Pierre CORDIER va faire une étude afin de trouver quelle installation serait la mieux adaptée et la proposera à une prochaine séance.

\* Jean-Noël BERNARD a demandé où en était le dispositif Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée : des informations lui ont été apportées par Dominique STRIESKA et Lydie KLEIN.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21 heures.

# VIE MUNICIPALE

Compte Rendu CCAS du 11 Avril 2022

Date de Convocation : 04/04/2022

Sous la présidence de Dominique STRIESKA, Présidente.

Présents : Dominique STRIESKA, Olivier BICHON, Annick NOVAK, Lydie KLEIN, Fanny COURTHAUDON, Jean Noël BERNARD

Sandrine HAROU, Amandine RICCI, Céline MARTIN, Marie-Jo PHELON.

Excusés : Nadège ROUSSEAU, Jean-Pierre CORDIER procuration à Annick NOVAK, Paule COUPAIN.

- COMPTE ADMINISTRATIF

Le compte administratif 2021, présenté par Madame Dominique STRIESKA laisse apparaître les résultats suivants ;

## **Fonctionnement :**

**Recettes**..... 8 354.61 €

**Dépenses**..... 5 491.58 €

**Résultat** ..... 2 863.03 €

**Report 002** ..... 1 396.95 €

SOIT

- Excédent en fonctionnement de 4 259.98 €

## **Investissement :**

**Recettes** ..... 0.00 €

**Dépenses**..... 0.00 €

**Résultat**..... 0.00 €

**Report 001**.... + 3 937.00

SOIT

- Excédent d'Investissement de 3 937.00 €

Ces résultats sont identiques à ceux du compte de gestion dressé par Monsieur le Receveur Municipal.

Madame Dominique STRIESKA, Présidente, a quitté la salle pour ne pas prendre part au vote. Il a été proposé au vote par Madame Lydie KLEIN. Le conseil du CCAS a adopté le compte administratif tel qu'il a été présenté, ainsi que le compte de gestion dressé par Monsieur le Receveur Municipal.

Madame STRIESKA a rejoint la salle et présenté le budget primitif, comme suit :

## - BUDGET PRIMITIF

Fonctionnement : Dépenses -	9 559.98 €
Recettes -	5 300.00 €
Report 002	4 259.98 €
Total.....	9 559.98 €

Investissement Excédent de : 3 937.00 €

## - Questions diverses :

Rappel de la BROCANTE qui se tiendra le 26 juin 2022 compte tenu des élections législatives les 12 et 19 Juin.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20 heures 20.

## Résultats élections présidentielles

1<sup>er</sup> tour  
dimanche 10 avril 2022

2<sup>ème</sup> tour  
dimanche 24 avril 2022

Candidats	Nombre de voix
ARTHAU Nathalie	2
ROUSSEL Fabien	2
MACRON Emmanuel	49
LASSALLE Jean	10
LE PEN Marine	22
ZEMMOUR Eric	14
MELENCHON Jean-Luc	17
HIDALGO Anne	3
JADOT Yannick	4
PECRESSE Valérie	15
POUTOU Philippe	3
DUPONT AIGNAN Nicolas	1

Candidats	Nombre de voix
MACRON Emmanuel	76
LE PEN Marine	49
Inscrits	174
Abstentions	33
Votants	141
Blancs	7
Nuls	9
Exprimés	125

Inscrits	174
Abstentions	26
Votants	148
Blancs	3
Nuls	3
Exprimés	142



## Résultats élections législatives

1<sup>er</sup> tour  
Dimanche 12 juin 2022

2<sup>ème</sup> tour  
Dimanche 19 juin

Candidats	Nombre de voix
PERROT Patrice	40
DENIAUX Christophe	20
GUIBERT Julien	20
GUILLEMAIN Marie Anne	18
DUPUIS Dominique	7
GUILLAUMME Marie Joelle	5
MEGY Héloïse	3
LEPETIT Pascal	2

Candidats	Nombre de voix
PERROT Patrice	64
GUILLEMAIN Marie Anne	29
GUIBERT Julien	22
Inscrits	174
Abstentions	54
Votants	120
Blancs	3
Nuls	2
Exprimés	115

Inscrits	174
Abstentions	54
Votants	120
Blancs	4
Nuls	1
Exprimés	115





## L'attractivité comme levier

Dans le cadre de sa politique de développement, la CCBLM s'est dotée déjà depuis 2020, d'une commission « Accueil - Attractivité ». Des réflexions et actions y sont menées afin de valoriser les atouts de notre territoire, d'attirer de nouvelles populations et de maintenir la population présente.

Des précédents numéros du Sermageois l'ont déjà présentée, mais les actions se poursuivent et malgré les temps de Covid que nous traversons, encore aujourd'hui, les projets émergent.

Pour exemple, un réseau des « ambassadeurs » a été créé, par bassin de vie, ayant pour but d'organiser l'accueil des nouveaux arrivants dans les communes du territoire.

Un projet de création de « Brigade des riverains » est en cours dont la mission sera de tout faire pour favoriser l'intégration des nouvelles populations dans le territoire. Ainsi, le « riverain » ou la « riveraine » sera un appui en termes de conseil, d'accompagnement et permettra au nouvel arrivant de se repérer sur son territoire au niveau des démarches, des acteurs à solliciter...

La CCBLM a aussi construit des fiches à thèmes sur lesquelles les « riverains ou riveraines » pourront prendre appui pour accompagner l'intégration de ces nouvelles populations.

Beaucoup d'efforts sont menés de toutes parts pour faire connaître notre territoire et le rendre attractif, l'accueil est primordial pour une intégration réussie.

Bienvenue à qui veut vivre sur notre si belle commune !



## PNR Morvan

### TOTEM

Dans le cadre du renouvellement de sa charte 2025-2035, le parc naturel régional du Morvan a procédé à l'élaboration d'un nouveau dispositif de panneaux d'adhésion des communes du parc.

Décliné sous forme de totem, cet emblème vient remplacer les anciens panneaux placés à l'entrée des communes du Parc.

La remise officielle des nouveaux panneaux a été organisée le jeudi 21 avril à Larochemillay, ce moment privilégié a été l'occasion d'échanger sur les actions menées par le Parc et plus spécialement sur le secteur du Sud Morvan.

Jean-Pierre CORDIER s'est rendu à cette manifestation et a ainsi pu rencontrer et échanger avec les élus locaux.



## JOURNEE TECHNIQUE CIMETIERES VEGETALISES

A l'initiative du Parc Naturel Régional du Morvan, une journée technique "cimetières végétalisés" a eu lieu jeudi 16 juin à Châtillon-en-Bazois. Amalia MOLINA, animatrice du Contrat Territorial Aron Cressonne, chargée de mission Rivières-Collectivités, assurait l'animation.

### Du minéral vers le végétal, il n'y a qu'un pas

Historiquement situés au cœur des villes, à côté des églises, les cimetières faisaient la part belle au végétal. Le passage à une gestion intégralement communale en 1905 va tendre vers une standardisation de leur conception. Facilitant leur entretien, les cimetières deviennent ainsi des espaces très minéraux, laissant peu de place au végétal et à la flore spontanée. La nature s'efface au profit d'alignements de pierres de marbres et de caveaux en béton, séparés par des allées de schistes ou de graviers souvent chimiquement désherbées. Ainsi, laisser la végétation se développer est rapidement perçu par les usagers comme un manque d'entretien. Aujourd'hui, avec l'intégration de la préservation de notre environnement au cœur des politiques publiques d'aménagement et de gestion des espaces verts, la nature reprend ses droits dans les cimetières.

Au-delà de la non-utilisation de pesticides, il nous faut opter pour une gestion écologique des espaces verts. Consistant à mettre en œuvre des pratiques d'entretien respectueuses de l'environnement et de la biodiversité (tontes différenciées, prairies fleuries, enherbement spontané...), celle-ci présente de nombreux avantages pour l'environnement. La gestion écologique permettra ainsi de laisser la végétation s'épanouir au cimetière, tout en maîtrise, afin de respecter ce lieu de mémoire.

L'enherbement des allées apparaît comme une alternative économiquement viable et écologiquement intéressante. La mise en place de gazon dit "renforcé" sur un sol composé d'un mélange terre-pierre permet de conserver la praticabilité des allées avec un enherbement résistant au piétinement. L'installation de gazon peut également réduire les dégâts liés à l'érosion lors de fortes pluies : l'herbe fixe le sol, ralentit l'eau et permet son infiltration. Elle peut même améliorer l'accessibilité des personnes à mobilité réduite par rapport à un sol engravillonné par exemple. Mais il est possible de combiner enherbement et pose de dallage pour créer des cheminements pour faciliter la circulation dans le cimetière.

Dans les inter-tombes, la gestion mécanique est le plus souvent compliquée (largeur trop faible pour la tondeuse, projection avec la débroussailleuse donnant un rendu "sale" sur les tombes). Il convient alors d'installer des végétaux couvre-sols et à croissance lente pour limiter le développement spontané et pour réduire le besoin d'entretien. Il peut également être fait le choix de semer des fleurs pour un rendu plus coloré qui pourra évoluer selon les saisons. L'implantation de sedum\* peut être une solution complémentaire car ce sont des végétaux qui ne nécessitent aucun entretien, peu d'eau mais ne supportent pas le piétinement.

Notre formation a été suivie par une visite, sur le terrain, du cimetière de Châtillon-en-Bazois. Nous prendrons le temps de nous rendre à celui de Luzu où la végétalisation est désormais de mise.

Nous ne manquerons pas de rencontrer Amalia MOLINA afin qu'elle nous établisse une étude personnalisée du cimetière. Bien évidemment, ce changement suscitera de nombreuses remarques. Pour l'instant, nous ne sommes qu'en phase de réflexion. Nous reviendrons vers vous pour la suite de cette étude.



## Info numérique

Ces derniers temps, nous observons des travaux le long des routes, des publicités apparaissent dans nos boîtes mails au sujet du déploiement de la fibre optique chez les particuliers. Il est bon de connaître à travers quelques repères ce que cette technologie peut nous apporter et comment s'y prendre.

### Qu'est-ce que la fibre ?

La fibre optique est une technologie qui permet de transmettre des informations à la vitesse de la lumière et sur de grandes distances à travers un fil de verre extrêmement fin.

### La fibre, c'est pour :

- Une connexion en Très Haut Débit : En effet, avec la fibre, les débits peuvent aller de 100 Mb/s jusqu'à 8 Gb/s !
- Un signal stable : La fibre peut transporter des données sur des distances très longues sans aucune perte de débit. Elle n'est pas soumise aux interférences électromagnétiques ou aux perturbations électriques.
- Un débit symétrique : Avec une connexion fibrée, le débit est aussi élevé en réception qu'en émission.
- Un confort d'utilisation : La connexion internet peut être partagée entre de multiples appareils sans aucune baisse de qualité.

Comparaison entre la fibre et l'ADSL

	ADSL	Fibre optique
Débit descendant maximum	20 MBit/s	8 GBit/s
Débit montant maximum	1 MBit/s	700 MBit/s
Téléchargement d'un film de 10 Go	80 minutes	Moins de 2 minutes
Téléchargement d'un jeu de 50 Go	400 minutes	4 minutes
Qualité de résolution	Full HD	4K

### Enjeux pour un territoire :

- Réduire la "fracture numérique" entre les zones urbaines, les zones très denses et les zones plus rurales.
- Augmenter l'attractivité du territoire.

## Comment se raccorder à la fibre ?

— Effectuez préalablement quelques vérifications.

**1** Vérifiez son éligibilité sur [www.nievrenumerique.fr](http://www.nievrenumerique.fr)

**2** Contactez un FAI pour souscrire à une offre fibre.

**3** Fixez un rendez-vous avec un technicien qui procédera :

**4** Au raccordement du réseau fibre du domaine public jusqu'à votre domicile,

**5** A l'installation d'une prise optique à l'intérieur de votre maison.

Vous déterminerez d'un commun accord l'emplacement le plus adapté à vos usages.

FAI : Fournisseur d'Accès Internet

Numériquement vôtre !

## ADOT = Association pour le Don d'Organes et de Tissus

Même si la loi dit que nous sommes tous donneurs présumés, il y a encore beaucoup de refus de prélèvements et donc de patients en attente de greffe qui ne peuvent être transplantés.

Le taux de refus actuel (33%) entraîne le décès de patients inscrits sur liste d'attente pour recevoir un greffon.

Alors pour nous aider, simplement, il est possible :

- D'apposer et diffuser des affiches
- De participer à des rencontres débats avec les membres actifs de l'association ADOT.
- De communiquer via les modes de communication habituels : newsletter, réseaux sociaux, site internet, ...
- De relayer les parutions de l'association sur LinkedIn, Facebook, instagram, twitter :  
#franceadot58

## Don d'organes et de tissus Adoptez le ruban vert



**TOUS RECEVEURS - TOUS DONNEURS  
TOUS CONCERNES**

DEMANDEZ VOTRE CARTE DE DONNEUR / AMBASSADEUR



**FRANCE  
ADOT58**

[www.france-adot.org](http://www.france-adot.org)

[franceadot58@gmail.com](mailto:franceadot58@gmail.com)

07 86 27 43 38

Rejoignez-nous et soutenez-nous sur les réseaux sociaux



Flishez sur nous

## Courrier du Président du Conseil départemental de la Nièvre

Madame le Maire, Monsieur le Maire, Mesdames, Messieurs,

Je tiens à vous remercier pour le formidable élan de solidarité envers nos voisins de l'Ukraine dont vous avez été les moteurs. Grâce à votre action, les biens de première nécessité récoltés dans nos Centres d'Entretien Routier ont fait l'objet de quatre envois sur la zone de conflit via notre partenaire, l'Organisation Non Gouvernementale ACTED, déjà présente en Ukraine. Je savais que je pouvais compter sur vous pour mobiliser vos habitants. Notre initiative a été un beau succès.

ACTED nous informe que les besoins, sont à ce jour, remplis. Nous ne centralisons donc plus, pour le moment, les dons des Nivernais et les Nivernaises.

Je ne manquerai pas de revenir vers vous si de nouveaux besoins venaient à émerger.

A nouveau, mille mercis.

Bien à vous.

**NIÈVRE**  
le département

Fabien BAZIN  
Président du conseil départemental  
[fabien.bazin@nievre.fr](mailto:fabien.bazin@nievre.fr)  
T.

Conseil Départemental de la Nièvre  
64 rue de la Préfecture - 58000 Nevers

[nievre.fr](http://nievre.fr)



# Le Tour Nivernais Morvan

Le Tour Nivernais Morvan a emprunté les routes sermageoises samedi 18 juin. Au cours de la cinquième étape qui allait de CHATEAU-CHINON à GUERIGNY. Aux alentours de 14 heures, et sous une chaleur de plomb, les coureurs ont franchi le "pont noir" qui enjambe le Guignon à vive allure, avant de se diriger à Moulins-Engilbert.

5ÈME ÉTAPE DU 44ÈME TNM

18/06/2022



*Adrien GAREL (A.C. Noyal Châtillon - Sojasun Espoir) remporte la cinquième et dernière étape du 44ème TOUR NIVERNAIS MORVAN, dont l'arrivée était jugée à GUÉRIGNY.*

*Celui-ci a remporté cette étape, d'une distance de 121,5 kilomètres, à la moyenne de 42,298 km/heure.*



Au tableau d'honneur, le jeune coureur Damien GIRARD (Nogent-Sur-Oise) remporte le classement général au temps de ce 44ème TOUR NIVERNAIS MORVAN.



Ronan RACAULT (Guidon Chalettois) remporte le classement général aux points



Victor BOHAL (LAVAL Cyclisme 53) conserve le maillot des grimpeurs



Gregory POUVREAU (vendée U Pays de Loire) s'adjuge le classement général des sprints



Le maillot du meilleur jeune, à l'étape, est attribué à Corentin DEVROUTE (S.C.O. Dijon)



Romain BACON (Nogent-Sur-Oise) est désigné coureur le plus combatif de cette 5ème et dernière étape





## A Notre Dame de La Salette

### Assemblée Générale de l'association Notre Dame de la Salette

L'association a tenu son assemblée générale le 1<sup>er</sup> juin en présence de 17 membres actifs. Les mandats de cinq membres du conseil d'administration ont été renouvelés pour trois ans, le bureau reste inchangé.

Les ressources de notre association restent assez stables malgré le manque d'animation en 2021, nos bienfaiteurs continuent de nous soutenir activement, nos dépenses sont limitées aux charges d'assurance et de tenue de compte. Notre trésorier, Roger Boulin, peut présenter un compte de résultat d'un peu plus de 2 000.00€ ce qui nous permet de proposer une aide à la commune de 7 000.00 € pour les travaux de la façade de l'église.

Le seul évènement d'importance pour l'année 2021 a été organisé avec les contraintes du pass sanitaire, le dimanche 19 septembre pour le pèlerinage à ND de La Salette, mais il fut gâché par la pluie. La journée s'est terminée par une projection de photos anciennes et souvenirs des années passées.

Cette année encore, nous avons prévu de tenir un stand, au profit de l'association, lors de la brocante organisée par le CCAS de Sermages le 26 juin, malheureusement la pluie est encore venue perturber nos projets.

Le samedi 25 et le dimanche 26 juin, l'église était ouverte de 9.00h à 18.00h à l'occasion des Journées de Patrimoine des Pays et des Moulins et une visite commentée de l'église était proposée. Une seule personne est venue après avoir trouvé l'information sur le site de l'évènement. D'autres personnes ont téléphoné les jours suivants et ont pu bénéficier d'une visite sur rendez-vous.

Notre groupe de membres actifs ne se décourage pas et se mobilise pour préparer un repas champêtre le 29 juillet à la suite du concert instrumental organisé par la Ronde des Arts en Morvan. Espérons un ciel plus clément pour cette soirée, sur la pelouse devant la salle socioculturelle, au profit de notre association.

Bien entendu le grand rendez-vous de notre association sera le pèlerinage prévu le dimanche 18 septembre 2022 avec la messe à 10h30, la bénédiction de la croix face à la mairie, restaurée par Jean Pierre Cordier que nous remercions encore pour l'entretien du patrimoine communal. Le menu n'est pas encore établi, mais nous proposerons bien un repas à la salle socioculturelle.

D'autres actions sont envisagées, un spectacle de théâtre est en cours de programmation. Nous communiquerons les dates dès que nous aurons des éléments plus concrets sur l'organisation.

Nous sommes toujours à la recherche de documents ou d'objets liés au pèlerinage comme cette carte postale expédiée le 29 décembre 1911 pour demander le prix des images représentant la vierge parlant aux bergers. Dommage, nous ne connaissons pas la réponse, beaucoup de sermageois possédaient cette image dans un cadre.



### Cérémonie du 8 Mai

#### COMMÉMORATION DU 77ème ANNIVERSAIRE

"En ce 8 mai 2022, nous commémorons le soixante-dix-septième anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale en Europe avec une singularité toute particulière, en écoutant les douloureux échos du temps".

Ce sont par ces mots que Geneviève DARRIEUSSECQ, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la mémoire des anciens combattants a débuté son hommage à celles et ceux qui sont morts pour la France.

Et de rappeler : "Nous nous souvenons du combat acharné des armées françaises et des armées alliées sur tous les fronts, des français libres qui n'ont jamais cessé la lutte, du courage des résistants de l'intérieur, de chaque française et français qui a refusé l'abaissement, de cette armée des lumières dans l'obscurité. Dans les pas du Général DE GAULLE, ils ont permis à la France de rester la France. Nous qui savons la fragilité de la paix, le passé nous instruit, les morts nous instruisent. La mémoire est un héritage autant qu'elle est une leçon".

Puis, d'écrire : "D'abord, l'unité de la France qui n'est jamais aussi forte que lorsqu'elle est rassemblée et solidaire, que lorsqu'elle se soustrait à la fureur des dissensions et des divisions, que lorsqu'elle regroupe le meilleur d'elle-même pour construire les ambitions du Conseil National de la Résistance.

Ensuite, le chemin de l'Europe qui fut le seul pour la réconciliation des nations européennes, qui a été façonné par les rêves de plusieurs générations successives, qui demeure celui de l'espérance dans le progrès collectif, celui du refus du nationalisme, celui d'une fraternité vivace.

Enfin, ce chemin de l'unité de l'Europe n'est rien sans l'attachement viscéral de la France à la dignité de l'Homme et à ses droits fondamentaux. Ce combat nous le poursuivons ensemble. Inlassablement".

Nous adressons tous nos remerciements aux personnes qui ont participé à la cérémonie, en français, en européens, en femmes et hommes libres.



## Vie communale

### CE N'EST QU'UN AU REVOIR

Préparée minutieusement avec Maryse Marc et Lore ASTIER, dans la plus stricte confidentialité et avec la complicité des habitués de la bibliothèque, cette soirée du 10 juin a été remplie d'émotions. Il s'agissait de faire une surprise à Françoise et Daniel BONNET pour leur souhaiter un bon départ vers le soleil. Pourtant, en cette belle soirée quasiment estivale, la chaleur était bien présente !

Entourée de sa famille, Françoise a été émue quand elle a reçu des présents en guise de remerciements de tous ces vendredis soirs où elle a officié aux côtés de sa sœur Maryse à la bibliothèque. Chacun l'a remerciée pour avoir préparé tant de gâteaux qui ont contribué à la convivialité de ce rendez-vous.

Un grand merci Françoise, un grand merci Daniel, de votre bonne humeur, de votre gentillesse et de votre dévouement.

Mais ce n'est qu'un au revoir, ils reviendront nous saluer et nous raconter leur nouvelle vie lors de leur passage à Sermages.

Salut Dany, Salut Fan-fan !



### BROCANTE PLUVIEUSE

Nous avons déjà connu des brocantes pluvieuses en nous disant sereinement "la pluie du matin n'arrête pas le pèlerin"... Sauf qu'en ce dimanche 26 juin, la pluie n'a cessé de tomber de toute la journée. Deux exposants ont tout tenté pour supporter ces conditions météorologiques inhabituelles, parmi la trentaine attendue. Et nous les en remercions !

Ce devait être une belle édition, tout était prêt pour accueillir bon nombre de convives et de visiteurs. Fort heureusement, nos fidèles bénévoles du CCAS et nos fidèles amis de Sermages ont joué le jeu et sont venus se restaurer à la salle socioculturelle en fin de matinée.

Le bénéfice de ce repas s'est élevé à 137,06 €.

Beaucoup de préparatifs pour les exposants et organisateurs pour une si modique somme, mais nous sommes tout de même satisfaits.

PS : un parapluie est resté sur le site de la brocante (voir photo jointe), si quelqu'un le reconnaît, merci de contacter Dominique au 06/82/64/85/31.





### LE PUIES DES QUATRE ROUTES

Un puits à eau est le résultat d'un terrassement vertical, mécanisé ou manuel, permettant l'exploitation d'une nappe d'eau souterraine, autrement dit un aquifère. Autrefois, la couverture d'un puits permettait d'éviter les chutes accidentelles, notamment d'enfants ou d'animaux, à l'intérieur du puits ainsi que la pénétration de végétaux, de terre friable ou de poussières. Aujourd'hui, celle-ci conserve les mêmes fonctions certes, avec en plus, un aspect patrimonial. Aux quatre routes, comme on les appelle couramment, après avoir demandé les autorisations nécessaires, Jean-Pierre CORDIER s'est attelé à la restauration de la couverture du puits. Après avoir couru après les ardoises, difficiles à trouver en ce moment, Jean-Pierre a refait toute la charpente, puis a installé la toiture. L'élégance naturelle du matériau a sublimé le charme naturel de ce beau puits, admiré de tous. Jean-Pierre a reçu nombres de félicitations pour ce travail exécuté à la perfection. Une généreuse coupe de fleurs complète le décor.

Au fait, savez-vous pourquoi il y a un S à puits ?

**Car puits** est issu du latin puteus, trou, fosse. Le mot, écrit puz, puiz et puis au début du XII<sup>e</sup> s., a pris un t étymologique au XVI<sup>e</sup> s. pour éviter la confusion avec l'adverbe puis.



### LA CROIX DES "QUATRE ROUTES"

Usée par les intempéries, la croix des "quatre routes" était en piteux état. Jean-Pierre CORDIER s'est attelé à ce nouvel ouvrage et nous a encore gâté avec la réalisation de cet élément du patrimoine sermageois et tout ça, à titre gracieux, merci Jean-Pierre !



# Fleurissement

Sermages est doté de nombreux bénévoles, qui se réunissent les mercredis afin de créer des décors agrémentant nos parterres floraux, en fonction du thème annuel.

Ainsi cette année, le thème du Comice étant « D'île en île », tout naturellement nos bénévoles se sont affairés à créer des décors en cohérence avec celui-ci.



*Bravo à eux ...*

*... pour leur dévouement ...*



**... et leur créativité !**



## Fleurissement

### LA PLEINE SAISON DES RÉCOLTES AU JARDIN

Dame Nature aura été généreuse en ce printemps 2022. Une fois la peur d'un gel tardif passée, il a été temps de récolter groseilles, framboises et de belles cerises rougeoyantes. Les cassis vont attendre un peu afin que leur maturité soit au maximum.

Côté jardin, grâce à un apport en fumier, la récolte des courgettes est abondante.

Une belle aubaine pour le TELETHON 2022 !

Merci aux petites mains et aux cueilleurs : Marie-Claude RICCI, Bernadette GIRARD, Patrick MARTIN, Florent MARTIN, Bruno QUIRIN, Marijo PHELON, Christine BOUDRON, Madeleine, Bernadette, Guy MONTARON.



## Avis à la population

### **PRÉVENTION DES VOLS AUX PRÉJUDICES DES PERSONNES ÂGÉES** **(Message de la gendarmerie nationale)**

Actuellement des gens mal intentionnés commettent des vols par ruse aux préjudices des personnes âgées dans leur habitation.

Pour les prévenir, nous rappelons aux personnes âgées les bons réflexes :

- Je ferme **TOUJOURS** ma porte à clé et la nuit, je verrouille mes volets ;
- Je ne laisse ma porte ou fenêtre ouverte **QUE SI JE SUIS PRÉSENT(E)** ;
- **JE NE LAISSE PAS RENTRER** une personne que je ne connais pas même si elle vous propose de vendre ou d'échanger votre poubelle
- Faux gendarmes, policiers, agents EDF, etc : même en tenue, je **DEMANDE LA CARTE PROFESSIONNELLE** ou un justificatif d'intervention ;
- Au moindre doute, **JE COMPOSE IMMÉDIATEMENT LE 17 OU le 03.86.85.02.17** pour alerter la gendarmerie en maintenant les personnes dehors, porte fermée à clé ;
- Je n'hésite pas non plus à **ALERTER** mes voisins, mes proches, mon aide à domicile, la mairie ;
- **JE NE DÉTIENS PAS** d'importantes sommes d'argent à la maison et je ne signe aucun document dont je ne suis pas sûr de la finalité ;
- **JE NE VÉRIFIE SOUS AUCUN PRÉTEXTE AVEC UN TIERS INCONNU** les lieux où de l'argent ou des valeurs seraient déposés.

# Le Comité des Fêtes



## Concours de belote du 30 avril

Par un samedi ensoleillé, environ quarante équipes se sont retrouvées à la salle socioculturelle pour effectuer le concours de belote organisé par le comité des fêtes de Sermages. Les parties furent âprement disputées mais toujours avec le respect de l'adversaire. D'ailleurs le traditionnel verre de l'amitié offert aux battus le prouve. La soirée se termina par une assiette franc-comtoise pour les plus affamés des participants.

## Char du Comice 2022

L'ossature du char étant terminée, la confection des fleurs pratiquement finie (sauf manquement de dernière minute), les bénévoles commencent d'accrocher celles-ci sur le char qui commence à avoir de l'allure. Bien entendu toutes les petites mains sont les bienvenues pour participer à l'aventure. Il n'est pas trop tard ! Afin d'être prêt en temps et en heure, les cadences de travail ont augmenté.

Rendez-vous les lundi, mardi et vendredi à partir de 17h00 mais aussi le samedi à partir de 14h00 à l'atelier municipal.

Les responsables du char tiennent à remercier les différents bénévoles et donateurs ainsi que le comité des fêtes de Sermages dont les bénéficiaires du concours de belote et du jambon à la broche serviront à la confection du char.



Les prétendantes à l'élection de la reine et des dauphines du Comice 2022

# Programme de La Ronde des Arts en Morvan

## LE MARCHÉ DES POTIERS

### [Saint-Honoré-les-Bains](#)

[23 et 24 juillet Parc Thermal de 10h à 18h](#)

Visite du Château de la Montagne  
les 23 et 24 juillet à 17h  
sur RDV au 03 86 30 43 10

## LES EXPOSITIONS

### [Glux-en-Glenne Église Saint-Denis](#)

[du 25 au 31 juillet 10h-12h / 14h -18h](#)

Le Toine du Morvan, photographe :  
« Le Morvan au fil des saisons »

### [Larochemillay Église Saint-Pierre](#)

Jérôme Champagnat, photographe  
Découverte des peintures restaurées du chœur de  
l'église et des chapelles

### [Maux Église Saint-Michel](#)

Maggy Gracedieu et Josette Clément,  
peintres animaliers

### [Millay Château de Magny](#)

Pierre de Saint-Maur, peintre et sculpteur  
Sur RDV au 06 50 43 78 50  
Visite guidée du potager le mercredi 27 juillet RDV à  
15h devant le Château

### [Montaron Église Notre-Dame-de-l'Assomption](#)

Peintures de Régine Sicard et créations de Françoise  
Dumas

### [Moulins-Engilbert](#)

**Office de tourisme** : «La Petite Venise du Morvan»  
Peintures de Martine Brochard, Gilbert Delpieu, Claude  
André Laffaye, Patricia Marceau, Henri Perceau, René  
Valentini, Daniel Solnon

**Mairie** : Peter Meyers et ses sculptures petits formats

**Salle des Fours** : Ehpad Place Louis Lepère peintures  
de Jacqueline Boutry « Couleurs marine »

### [Onlay « La Forêt morvandelle »](#)

**En extérieur** : Photographies sur bâches dans le  
village, réalisées par les photographes Jean-Luc  
Luyssen et Jean Luc Pillard

**Salle socioculturelle** : Peintres : Ghislaine Rimmen,  
Nicole Saumet, Laurent Chabrilat, Anne Gillard,  
Barbara Zajdel, Thérèse Bisch. Sculpteurs : Jacques  
Belgrand, René Bonodot, Alain Doussot, Michel le  
Goff.

### [Préporché Église Saint-Pierre](#)

Peintures de Marie-Jo Barcelone

### [Sermages salle socioculturelle](#)

Sculptures de Xavier Besson, invité  
d'honneur

### [Vandenesse Église Saint-Saturnin](#)

Les peintres du CREAT de Cercy-la-Tour :  
Évelyne Bonnereau, Éliane Lamouret,  
Michèle Lefebvre, Philippe Moreau,  
Samantha Romé, Dominique Tissier, Nicole  
Guyot

### [Villapourçon Église Saint-Symphorien](#)

Peintures : DUP et Xale

Gravures : Bernard Mallet

Artisanat d'art : Ryn

**Salle des Fêtes** : peintures de Juliano  
Séravalle, Ria Wubben, Isabelle Fdida et  
photographies de Gilbert Derangère  
Artisans d'art : Claude Carlier, Henri Lekin

**Judi 28 juillet** : point lecture : dédicaces  
des livres d'Isabelle Fdida et Michel  
Corand

Possibilité de déjeuner sur place toute la  
semaine

De 11h à 14h « assiette morvandelle »

## LES CONCERTS

### [Sermages Église Saint-Pierre le 29 juillet à 18h](#)

Duo Fantasia Concert suivi d'un dîner  
champêtre (15 euros apéritif compris) sur  
réservation au 06 82 64 85 31

### [Montaron Église Notre-Dame-de-l'Assomption](#)

Le 4 août à 11h30 Folies musicales (en  
partenariat avec le Vent sur l'Arbre)



# Agenda des Manifestations



## LA RONDE DES ARTS EN MORVAN

Expositions et concerts sur le territoire entre le 25 et le 31 juillet.  
Cf. article page 21 pour le détail.



## SERMAGES vendredi 29 juillet

Repas de la Ronde des Arts en Morvan au profit de La Salette  
15€ apéritif compris  
Réservation 06 82 64 85 31



## COMICE AGRICOLE 6,7,8 août

Trois journées de fêtes sont prévues  
Vendredi 6 : présentation des animaux, expositions diverses, récompenses...

Samedi 7 : concours de labours, concours de vélos fleuris, la ville décorée sera animée et le soir aura lieu un grand concert avec le Groupe « Collectif Métissé ».

Dimanche 8 : messe, visite officielle et corso fleuri se dérouleront au sein de la ville.

La soirée se terminera par une animation musicale.



## SERMAGES samedi 17 septembre : Journée du Patrimoine

De 9h à 18h, venez découvrir l'Eglise St Pierre avec une visite guidée par Guy MONTARON.



## SERMAGES dimanche 18 septembre : pèlerinage de La Salette

A 10h30 : messe à l'Eglise Saint Pierre de Sermages suivi du pèlerinage.  
A 13h : repas organisé par l'association.  
Réservation au 06 82 44 88 48 auprès de Guy MONTARON.

## ATTENTION

Nous ne pouvons pas actuellement vous confirmer la tenue de ces manifestations. En effet, elles peuvent être annulées à tout moment en raison de la situation sanitaire.

# Annonces



Afin d'accueillir au mieux les nouveaux sermageois, ces derniers sont invités à se faire connaître en mairie auprès de la secrétaire pendant les horaires d'ouverture, ou pendant les permanences du samedi matin. Cette démarche permettra d'apporter des informations précieuses sur le fonctionnement de notre territoire et avant tout de faire connaissance.



Envie de découvrir le village de façon ludique ?  
Un parcours pédestre vous est alors proposé. Munissez-vous du document déposé sous l'abri bus et suivez les indications.

Bonne découverte !



CCAS à votre service :

Pour vos petits travaux ou entretiens extérieurs, inscrivez-vous directement auprès de la secrétaire de mairie.



Les personnes qui le désirent ont la possibilité de recevoir la newsletter de l'Office de Tourisme. Vous pouvez vous inscrire à la mairie ou en faire la demande à l'adresse suivante : [tourisme@rivesdumorvan.fr](mailto:tourisme@rivesdumorvan.fr)



Si vous désirez recevoir par mail les informations diverses sur la vie du territoire, merci d'envoyer vos coordonnées à l'adresse suivante : [sermages58@orange.fr](mailto:sermages58@orange.fr)



Le sermageois est actuellement distribué dans votre boîte aux lettres. Une version numérique gratuite vous est également proposée. Si vous êtes intéressés, vous pouvez vous inscrire en mairie ou en faire la demande à l'adresse suivante : [sermages58@orange.fr](mailto:sermages58@orange.fr).



## Remerciements

Pour les dons au profit du CCAS : 1 479 € du maire et des adjoints  
Pour les dons occasionnels de livres et revues pour la bibliothèque.



N'oubliez pas de :

- Jeter vos appareils électriques ou électroniques dans le conteneur à la mairie (rasoirs, téléphones, jouets à piles...)
- Retirer votre carte d'accès à la déchetterie ainsi que les sacs roses et jaunes aux normes de la collecte, disponibles en mairie.
- Bien trier vos déchets.

# POUR SE DISTRAIRE

	A	B	C	D	E	F	G	H
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								

**Horizontalement :**

- 1 – Version Originale. Statuette.
- 2 – Général espagnol adversaire de Napoléon. Exclamation.
- 3 – Ovines.
- 4 – Chant d’entrée de la messe romaine.
- 5 – Ego. Jeu de stratégie chinois.
- 6 – Mettre en fût.
- 7 – Qui manifeste un cynisme évident.
- 8 – Amoncellement. Chevilles.

**Verticalement :**

- A – Réellement
- B – Plante à bulbe.
- C – Réalités abstraites.
- D – Village champenois de la côte des blancs. Interjection.
- E – Habitant d’une région du centre de la France.
- F – Grand mammifère félin.
- G – Chef-lieu de canton d’Eure et Loir. Saison.
- H – Dissipés ses craintes.

	1							
					5	9		
	7		3		9	2		
4					7			8
	5	8		3				
		1	6			5		
1		2				8		
		6				1	2	
			8				4	9

**Les péripéties de Tic et Tac :**

Que penses tu faire aujourd’hui Tac ?



Rien Tic !

C’est déjà ce que tu as fait hier !!!

Oui...  
Mais je n’ai pas fini.

**On ne dit pas....., on dit .....**

On ne dit pas pendaisons simultanées, mais ensemble à cordes !  
 On ne dit pas papavéracée mais mon père a trop consommé !  
 On ne dit pas parabellum mais ce militaire est beau garçon !  
 On ne dit pas parapet mais une flatulence aéroportée !  
 On ne dit pas eldorado mais la jeune fille est dans les bras de Morphée !

**Citation :**

**ECHIQUIER** : Seul endroit où un cheval peut sauter une reine sans que cela ne choque personne.

**Laurent BAFFIE**

Solutions du n°132

	A	B	C	D	E	F	G	H
1	L	O	M	B	A	R	D	E
2	I	P	E		B	I	E	N
3	S	A	N	D	R	E		A
4	E		T	I	A	N	S	
5	U	B	A	C	S		A	L
6	S	I		T	E	M	P	O
7	E	N	C	E	N	S	E	R
8	E	A		S	T	A	R	S

9	7	4	5	1	2	6	3	8
6	1	5	3	8	9	7	2	4
3	2	8	7	6	4	9	5	1
1	6	3	2	5	7	4	8	9
8	4	9	1	3	6	5	7	2
2	5	7	9	4	8	1	6	3
4	8	1	6	2	5	3	9	7
7	3	6	8	9	1	2	4	5
5	9	2	4	7	3	8	1	6

